

J.L.Chiss, J.Filliolet, D.Maingueneau: *Linguistique française*, Paris, Hachette – Supérieur, 1992, 175 pp.

Le présent ouvrage constitue l'un des deux volumes d'une initiation à la linguistique française (le premier volume qui traite successivement des notions fondamentales de la linguistique structurale, de la phonétique et du lexique a paru chez Hachette en 1977). Il se propose d'initier à certains aspects de cette discipline les étudiants des premiers cycles universitaires, et les enseignants ou futurs enseignants qui désirent approfondir leur formation.

Le volume comprend trois parties. La première intitulée *Approches des problèmes de la communication linguistique* appréhende la langue dans son usage effectif, en partant de la théorie structuraliste. L'ensemble est reparti en trois chapitres visant les situations de communication et le sujet dans la langue, la langue dans le temps et l'espace et les niveaux de langue aussi bien que les pratiques linguistiques. Les oppositions *code oral / code graphique* et *langue écrite / langue parlée* se retrouvent à la confluence de ces grandes catégories et illustrent le parcours général d'une réflexion qui, d'abord intra-linguistique finit par déboucher sur la fonction sociale et culturelle que remplit toute langue. Ces fonctions ne sont pas sans importance, car dans un pays comme la France, les rapports très fortement structurés entre école, société et politique de la langue ne cessent de fournir matière à débats au sein des élites et du grand public: polémiques sur l'enseignement de la lecture, sur la réforme d'orthographe, sur le privilège à accorder à l'expression écrite, sur la place respective de la culture du livre et des média et, plus généralement, sur ce lieu commun qu'est l'articulation entre l'école et la vie.

La seconde partie est consacrée aux éléments de la syntaxe. Pourquoi à la syntaxe? La raison en est que, dans les grammaires traditionnelles la syntaxe est, dans la plupart des cas, subordonnée à la morphologie, et que, très souvent, on ne trouve pas de chapitre qui traite l'organisation de la phrase ou les groupes syntaxiques majeurs. Or, les auteurs du présent ouvrage comprennent la syntaxe comme relativement autonome par rapport à la signification. Ce n'est pas la simple succession des mots qui fait une phrase. Le phénomène de l'ambiguïté syntaxique montre que les relations syntaxiques sont d'un autre ordre que les relations syntagmatiques, la simple juxtaposition des unités lexicales, même si elles sont réparties en diverses catégories. La syntaxe apparaît ainsi comme un réseau de relations abstrait, au-delà de la disposition matérielle des éléments.

La place que les auteurs accordent à la poétique (3<sup>e</sup> partie) se voit justifiée de deux façons: l'enseignement de ce qu'on appelle la «stylistique» va, la plupart du temps de pair avec celui de la linguistique; en outre, l'étude de textes «poétiques» constitue une irremplaçable approche de la notion de fonctionnement globalisant.

Cette partie a un statut bien spécifique dans présent ouvrage. Si les chapitres précédents visent, sous une forme condensée, à apporter une large information sur une multitude de problèmes, la poétique permet aux auteurs de traiter directement des textes dans leur complexité et donc de saisir à l'oeuvre l'interaction des diverses branches de la linguistique: phonétique et phonologie, lexique et sémantique, syntaxe.

L'approche du phénomène poétique peut se faire par plusieurs voies. A côté des voies traditionnelles «littéraires», il existe des courants récents qui se réclament des sciences humaines (sociologie, psychanalyse, etc.). L'approche qu'ont adoptée Chiss, Maingueneau et Filliolet vise à décrire les textes poétiques comme des objets linguistiques obéissant à un réseau de lois rigoureux, et c'est précisément la discipline connexe de la linguistique qui a pour priorité d'étudier la spécificité du langage poétique, en l'articulant sur le fonctionnement de la langue.

Les chapitres sont présentés de la manière que les paragraphes en petits caractères constituent des «ouvertures», c'est-à-dire qu'ils offrent un élargissement des perspectives développées dans le cours proprement dit. Dans la mesure où les auteurs présentent le structuralisme comme une problématique, ils n'oublient même pas de rappeler les remises en cause qu'il a suscitées et suscite encore, sans briser pourtant la cohérence qu'ils jugent pédagogiquement nécessaire, de la conception d'ensemble de l'ouvrage.